

## CONSULTATION CONJUGALE

La consultation conjugale s'adresse à toute forme de couple et permet de :

- faire un bilan du couple
- améliorer la relation et la compréhension mutuelle
- aborder les difficultés et conflits dans un projet de changement
- construire un nouvel équilibre conjugal
- envisager une séparation

Lorsque le/la partenaire n'est pas volontaire, il est possible de consulter seul-e.

La consultation conjugale n'est pas indiquée lors de violence conjugale encore active (physique ou verbale).

Cette prestation non payante est proposée par le Secteur Couples et Familles de Caritas Jura, membre de Couple+.

Les conseillères et conseillers conjugaux sont certifiés par Couple+. Ils respectent le code déontologique de l'ACC (Association des conseillers conjugaux), notamment la neutralité et la confidentialité.

## CONSULTATION FAMILIALE

La consultation familiale s'adresse aux parents et familles sous toutes leurs formes. Elle permet de :

- comprendre son histoire familiale
- aborder les difficultés et conflits dans un projet de changement
- réfléchir à l'éducation des enfants, développer de nouvelles pistes
- améliorer les relations entre les membres de la famille
- construire un nouvel équilibre familial

La participation de l'ensemble des membres de la famille aux entretiens est décidée d'entente avec l'intervenant familial.

La consultation familiale n'est pas destinée à traiter des problématiques d'ordre psychiatrique.

Cette prestation non payante est proposée par le Secteur Couples et Familles de Caritas Jura, membre de Couple+.

Les intervenantes et intervenants familiaux sont au bénéfice d'un certificat d'intervenant systémique. Ils respectent la charte déontologique de l'ASTHEFIS (Association Suisse de Thérapie de Famille et Interventions Systémiques), notamment la neutralité et la confidentialité.

## MÉDIATION FAMILIALE

La médiation familiale s'adresse aux couples et familles en conflit sur des points concrets ou d'ordre pratique. Elle permet de :

- élaborer des solutions concrètes, dans le respect réciproque
- rétablir la communication
- organiser la vie séparée (prise en charge des enfants, contributions financières, etc.)
- trouver un accord lors de conflits intergénérationnels ou au sein de fratries, notamment dans le cadre de successions
- rédiger une convention, avec possibilité de la faire homologuer par le tribunal
- limiter les coûts liés à une procédure judiciaire

La médiatrice familiale n'est ni juge, ni avocate, ni conseillère conjugale. Son rôle est complémentaire.

Les consultations sont facturées à un tarif horaire de CHF 120.- (+TVA), ainsi que CHF 150.- (+TVA) pour la rédaction d'une convention. Cette prestation est proposée par le Secteur Couples et Familles de Caritas Jura, membre de l'ASMF (Association suisse pour la médiation familiale).

La médiatrice familiale est certifiée FSM (Fédération Suisse des Associations de Médiation) et respecte le code de déontologie de l'ASMF, notamment la neutralité et la confidentialité.

## GROUPES DE PAROLE

Différents groupes de parole et de soutien sont animés par l'équipe du secteur Couples et Familles, dont certains en partenariat avec le Centre Social Protestant Berne-Jura :

- groupe de parole pour personnes séparées / divorcées
- groupe de parole « Ma famille autrement » pour enfants de personnes séparées / divorcées
- groupe de parole pour couples (en préparation)
- groupe de parole pour parents (en préparation)

## PRÉVENTION ET SENSIBILISATION

- parcours de sensibilisation et de prévention des conflits pour nouveaux couples « Apprendre à aimer »
- interventions auprès des écoles, des paroisses, des centres de préparation au mariage catholique (CPM)

## INFOS PRATIQUES

3 lieux de consultation, sur rendez-vous  
au 032 421 35 80

- Delémont, rue du Temple 19
- Porrentruy, Grand-Rue 18
- Saignelégier, rue de l'Hôpital 13

Pour une écoute immédiate :

**0840 420 420**

Permanence téléphonique de l'Arc Jurassien  
du lundi au jeudi, de 12h30 à 14h (tarif local)

Plus d'informations sur [www.caritas-jura.ch](http://www.caritas-jura.ch)

# Meilleure entente

## Transformer la crise

### Couples homosexuels

## Grands-parents

## Evénement inattendu

### Disputes récurrentes

## Faire vivre le couple un bilan

## Recomposer

**Département Consultation et Soutien**

**Secteur Couples et Familles**

Rue du Temple 19 2800 Delémont

Téléphone 032 421 35 80

[dcs@caritas-jura.ch](mailto:dcs@caritas-jura.ch) [www.caritas-jura.ch](http://www.caritas-jura.ch)

**UN PLUS  
POUR TOUS !**

**CARITAS** Jura

Consultations conjugales et familiales  
Médiation familiale - Groupes de parole

# Vers un nouvel équilibre !



Pour fixer un rendez-vous :

**032 421 35 80**

Pour une écoute immédiate :

**0840 420 420**

Tarif local

10.2016/6000

**CARITAS** Jura